



Informations complémentaires

MRC de Thérèse-De Blainville

Les candidats doivent habiter Blainville ou l'une des villes suivantes : Boisbriand, Bois-des-Filion, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse. Aucun candidat provenant de l'extérieur de la MRC ne sera admis au concours.

Enregistrement de la démo

L'enregistrement d'une démo originale est obligatoire pour tous les candidats. L'enregistrement de la démo est réalisé exclusivement par le **Centre musical de Blainville**. Une fois le formulaire reçu, les candidats seront contactés pour procéder à l'enregistrement. Les frais afférents à l'enregistrement sont inclus dans les frais d'inscription.

Modalités d'inscription

La période d'inscription officielle s'étend du 15 octobre au 10 décembre 2012. Le formulaire d'inscription est téléchargeable en ligne au www.ville.blainville.qc.ca.

Dépôt du dossier

POSTE

Blainville en chansons 2013
1001, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9

EN PERSONNE

Déposer sous enveloppe scellée avec la mention
Blainville en chansons 2013 :

1001, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 4N4

ou

La Zone - loisirs jeunesse
7, 70^e Avenue Ouest
Blainville (Québec) J7C 1R7

RENSEIGNEMENTS

www.ville.blainville.qc.ca

Karine Grenier
450 434-5206, poste 8222
karine.grenier@ville.blainville.qc.ca

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Blainville
en Fête



Blainville en CHANSONS

Concours de
musique populaire

12 À 17 ANS

MRC de Thérèse-De Blainville

Blainville
inspirante

Qu'est-ce que Blainville en chansons ?

Blainville en chansons est un concours de musique populaire. Il s'adresse aux jeunes interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes en solo ou en duo, âgés de 12 à 17 ans et résidant dans la MRC de Thérèse-De Blainville. Le concours se veut également un processus de formation permettant aux finalistes de vivre une expérience unique et de se produire dans un contexte professionnel.

Déroulement du concours

Les candidats doivent soumettre une « démo » qui sera évaluée par un jury professionnel. Une sélection de candidats sera ensuite invitée à passer une audition. À terme, dix finalistes, soit six Blainvillois et quatre résidents de la MRC, seront retenus pour vivre l'aventure et participer à la grande finale, le 2 juin 2013 au Théâtre Lionel-Groulx.

Parrain 2013

Personnage majeur dans l'industrie musicale québécoise, Eduardo Da Costa a signé la direction artistique de spectacles comme « Au nom de la musique » de Boom Desjardins et de nombreux albums tels que « Elles chantent Cabrel », « Frédéric De Grand-pré » et plusieurs albums de Marie-Chantal Toupin dont il est également le gérant depuis plusieurs années. C'est avec grand plaisir qu'il prend cette année le rôle de porte-parole de Blainville en chansons afin de contribuer à enrichir l'expérience de ces jeunes pour qui la musique est une passion.



Eduardo Da Costa
parrain

Critères généraux d'admissibilité

- ★ Être âgé de 12 à 17 ans (12 ans au 15 octobre 2012 et moins de 18 ans au 2 juin 2013)
- ★ Résider à Blainville ou dans la MRC de Thérèse-De Blainville
- ★ Ne jamais avoir remporté le premier prix d'une édition antérieure de Blainville en chansons
- ★ N'avoir aucun lien contractuel avec une compagnie de disque reconnue
- ★ Être disponible pour l'enregistrement d'une démo originale avant le 25 janvier 2013
- ★ Être présent lors des journées obligatoires de réunion, de formation et de prestation (voir calendrier en ligne)
- ★ Présenter une chanson dans le créneau de la musique populaire (le rap, le chant classique et leurs différentes variantes sont exclus)

Prix

1^{er} prix

Interprétation de trois chansons sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 300 \$

Enregistrement professionnel d'une démo (une chanson)
Micro de qualité professionnelle
Portfolio de photos

2^e prix

Interprétation de deux chansons sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 200 \$

Enregistrement professionnel d'une démo (une chanson)
Chèque-cadeau d'Odyscène

3^e prix

Interprétation d'une chanson sur la scène de **Blainville en Fête**, avec cachet de 100 \$

Coup de cœur Blainvillois

Interprétation d'une chanson sur la scène de **Blainville en Fête**
Interprétation d'une chanson lors de la Soirée des bénévoles 2013, en première partie du spectacle principal

Catégories d'inscription

★ Blainvillois - Aucun frais

Solo ou duo

(deux voix ou une voix et un instrument)

★ Résidents de la MRC de Thérèse-De Blainville FRAIS D'INSCRIPTION DE 35 \$ PAR ARTISTE *

* 70 \$ pour un duo, sauf si l'un des membres est Blainvillois. Le coût sera alors de 35 \$ pour le duo.

** Des frais supplémentaires de 50 \$ seront exigés pour les résidents de la MRC qui seront retenus pour la finale.



Blainville
en
CHANSONS
